

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00233

Société :

R.A.M AUU131

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MATAZI RADIA

Date de naissance : 01/01/1951

Adresse : LOT DE BASES 1, APTE 10 CIC casa

Tél. : 06 77 56 33 59

Total des frais engagés : 1097,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

INPE : 091122440

Dr. SADIK Fouzia  
Médecin  
104, Rue Mimouza Hay Erraha  
Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca

Date de consultation : 20 DEC 2022

Nom et prénom du malade : Dr. MATAZI Radia Age:

Lien de parenté :

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Sinusite + Dyskinésie Bilatérale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca, 09/01/2023

Le : 09/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
20 DEC 2022	7G 02	200,00		<b>INPE : 091122440</b>
03 JAN 2023	1C 1 01	Grat'		<b>Dr. SADIK Fouzia</b> 104, Rue Minouza Hay Erraha Tel: 05 22 36 58 91 Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

**HARMACIE LONGCHAMP**  
Rajaa TAZI BENLAMILIH  
Rue Toulouse C.I.L - Casa  
Tel : 05 22 36 47 51

Date

Montant de la Facture

**INPE : 092040187**

20/12/22

504,80

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>HARMACIE LONGCHAMP</b> Rajaa TAZI BENLAMILIH Rue Toulouse C.I.L - Casa Tel : 05 22 36 47 51	3/1/23		372,60

### AUXILIAIRES MEDICAUX

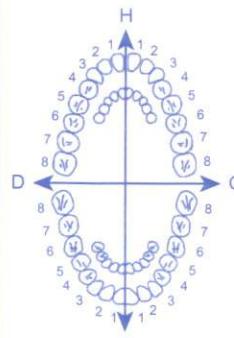
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

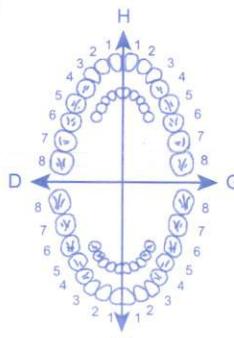
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				<b>COEFFICIENT DES TRAVAUX</b>
				<b>MONTANTS DES SOINS</b>
				<b>DEBUT D'EXECUTION</b>
				<b>FIN D'EXECUTION</b>
				<b>COEFFICIENT DES TRAVAUX</b>
				<b>MONTANTS DES SOINS</b>
				<b>DATE DU DEVIS</b>
				<b>DATE DE L'EXECUTION</b>

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	00000000	00000000

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SADIK Fouzia

Médecine Générale

Examen clinique Générale

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)

Beauséjour

05 22 36 68 91

Avamys

GlaxoSmithKline Maroc

Aïn El Aouda

Région de Rabat

PPV: 115,00 DH

6 118001 142262

ID: 648966

1 LONGCHAMP  
1 BENLAJEDH  
House C.I.L - Casa  
Alhambra, le

الدكتورة صديق فوزية

الطب العام

الفحص بالصدى

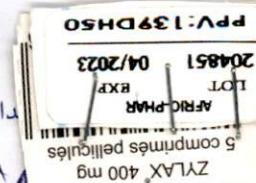
104، زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقاً)

الطابق الأول - بوسيجور

الدار البيضاء - الهاتف: 91 05 22 36 58 91

20 DEC. 2022

دار البيضاء، في



M. Alia MATAZI RADIA

29 Dhs



-Drolofen 600 mg (9113)

28 Dhs



Vogalene sup (9113)

89 Dhs



Neobiline sup (9113)

123 Dhs



Ilexicum 40 mg

115 Dhs



Teptrazine 25 mg

139 Dhs



Avamys 1 application 2frg

524 Dhs (avis des)

1 cp / 1 x 05

Dr. SADIK Fouzia  
Médecin  
104, Rue Mimosa Zayt Hay Errah  
Tel: 05 22 36 58 91 Casablan

Lot:

A consommer  
avant le:

PPC: 89,50 DH

PPV 29 DH 10  
PER 09/24  
LOT L3270

Lot:

EXP:

PPV (DH):

88,10

# الدكتورة صديق فو

Docteur SADIK Fouzi

Médecine Générale  
Echographie Générale

PHARMEC  
LOT : 2016  
UT.AV : 11-25  
PPV : 20DH00

الطب العام  
الفحص بالصدى

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)  
1er Etage - Beauséjour

Tel. : 05 22 36 58 91

Ludiomil® 25 mg  
30 comprimés  
pelliculés

LOT : 0088-1  
EXP : AOU 2026  
PPV : 51,30 DH

anca, 03 JAN. 2023  
دار البيضاء ، في

MACIE LONGCHAMP  
Rajaa TAZI BENLAMLIH  
Rue Toulouse C.I.L - Casablanca  
Tél. : 05 22 36 47 51

OEDES 20mg  
28 gélules

LOT 211316  
EXP 04/2024  
PPV 99.00DH

51,30

S.V.

99,00

S.V.

29,10

S.V.

20,00

S.V.

MATAZI RADIP

Ludiomil 25mg (01B) 1cp  
oeufs d'ome (21B de 28)

1 gell / 100g. x 28  
Dolifen 600mg (01B)

1 cp 2f (DH): 28,10

Febrex (acide AD)

1 sachet 2f (0,2B)

apres 3f /  
Vogaleene (Sip 01F)

1 cuo 3f /

areaet regres-

Tavanic 500mg cp 5 Dr. SADIK Fouzia

104, Rue Mimouza Hay Erraha  
Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca

Dolifen® 600mg  
30 Comprimés pelliculés

PPV 29 DH 10  
PER 09/24  
LOT L3271

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaa Casablanca  
Tavanic 500mg cp 5  
P.P.V : 145,00 DH

Barcode: 6 118001 080670